



Académie de BORDEAUX
Numéro de l'EPL 0330129I
Nom de l'établissement COLLEGE HENRI DHEURLE
Adresse de l'établissement 9 Rue Pierre de Coubertin 33260 LA TESTE DE BUCH

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 398

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de présents 18

Quorum : 15

Nombre de membres du CA 29

 Quorum non atteint

Le Conseil d'administration

Convoqué le 8 juin 2015

Réuni le 30 juin 2015

Sous la présidence de Philippe BARRAT

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte la décision budgétaire modificative N°5 modifiant le budget initial 2015.

Pièce(s) jointe(s)

Non x Oui Nombre 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

.Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : BARRAT

Prénom : Philippe

Signature :

Date 30/06/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 02/07/2015

Date de publication 02/07/2015

Date d'exécution :